



Travaux municipaux

Si ce n'est déjà fait, on constatera que le parc Pré-Martin ne cesse d'embellir d'année en année. Cette année, nos trois employés communaux ont encore une fois montré tous leurs talents.

La berge de la rivière a été agrémentée d'une **nouvelle barrière et d'une haie d'arbustes** variés venant remplacer l'ancien grillage, permettant à la fois de mettre en sécurité cette bordure et la rendre agréable visuellement.

Le passage du parc au chemin des Tissages a été complètement décapé et nous avons retrouvé d'anciennes bordures en pierre. Le passage des poussettes et piétons est maintenant bien plus confortable.

Dans le parc en dessous des jardins, la cabane en béton à destination des jardins partagés a été recouverte avec un bardage en bois; le mur en pierre du fond a été restauré à l'ancienne et pour plus de plaisir, deux tables de pique-nique ont été installées. Un barbecue est à l'étude dans ce lieu. Un grand merci encore à nos trois employés pour l'ensemble de ce travail!

Le passage du parc au chemin des Tissages, avant et après.



Dimitri Odouard devant la barrière et la haie ▲

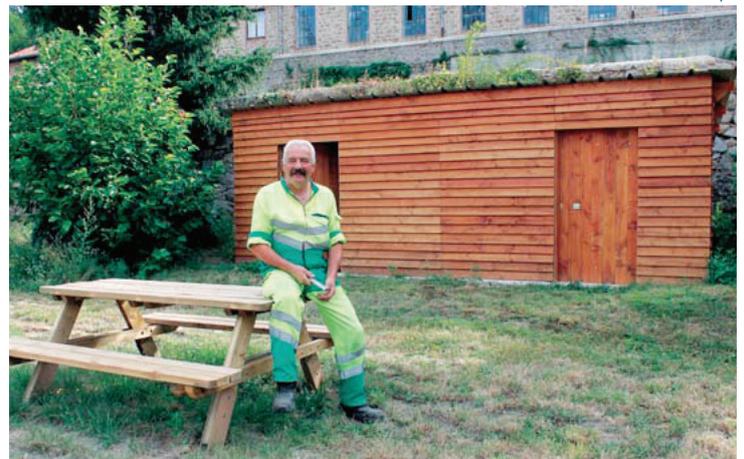


▲ Le mur avant et après. Devant : Vincent Bugarski et Philippe Blachier

Jean-Paul Geourjon ▼

Parking rue Neuve / rue Peyronnet

Les travaux vont bon train dans notre commune. Aux travaux de voirie déjà en cours, le futur parking du carrefour de la rue Neuve et la rue Peyronnet a débuté lui aussi. Pour le moment, rien de bien spectaculaire: le réseau d'électricité a été supprimé, le réseau téléphonique le sera aussi dans les prochains jours, le vidage des maisons par un ferrailleur est en cours; puis, fin août, viendra une société pour le désamiantage de l'ancienne boucherie. Le début de la démolition des deux maisons est prévu pour mi-septembre avec une circulation alternée (et oui encore une !). La mise en service du parking de quinze places est prévue avant la fin d'année. Le budget de cette opération est d'environ 150 000 € incluant les acquisitions, les frais et les travaux.



Saint-Julien Plage (lol)

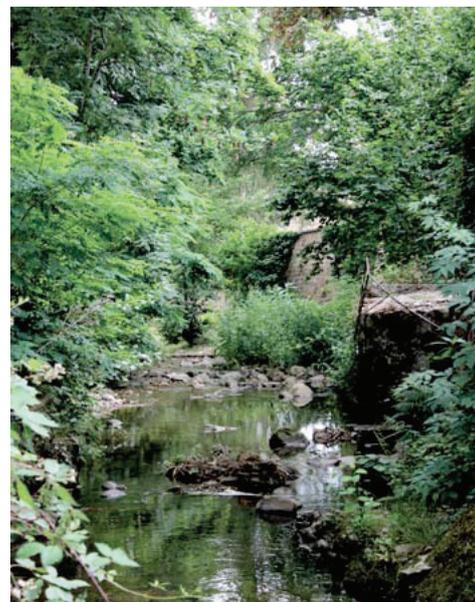
Traversant le parc Pré-Martin, le chemin piéton traverse le Ternay avant d'aboutir place de la Mairie. Non loin de la passerelle qui enjambe le torrent, **Saint-Julien-Plage** vient de voir le jour. C'est par une forte chaleur que le samedi 8 juillet, quelques personnes se sont donné rendez-vous pour réhabiliter l'accès à la rivière. Ce lieu était jadis un lavoir (cf photo ci-contre aimablement fournie par *Patrimoine Pirailon*).

Le groupe a fait un gros travail de débroussaillage, de nettoyage et un début de remise en état du lieu. Nous avons pu découvrir sous ces monticules de végétations et souches d'arbres que l'ancien lavoir était toujours là et principalement l'ensemble de ses pierres à laver. La renaissance de ce patrimoine a encouragé le groupe à se projeter pour de nouveaux chantiers de rénovation.

L'équipe des débroussaillieurs ▼



Archives Patrimoine Pirailon



▲ Avant et après ▼



École : retour à la semaine de quatre jours

Le nouveau gouvernement a décidé d'assouplir la réforme des rythmes scolaires ; un décret de fin juin permet aux écoles de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre, après concertation. Un questionnaire a été distribué aux enfants pour avoir l'avis des parents et le ressenti des enfants. Un autre questionnaire a été fait pour l'équipe enseignante et les agents. Chacun a pu s'exprimer.

Les agents souhaitent rester à 4,5 jours avec TAP, les enseignants souhaitent revenir à 4 jours. Pour les familles (80 questionnaires rendus sur 112) : 46 pour revenir à la semaine de 4 jours, 25 pour rester à 4,5 jours avec TAP et 8 pour rester à 4,5 jours mais sans TAP ; 43 souhaitent le changement dès septembre 2017 et 15 en septembre 2018.

Commentaires : les enfants aiment bien les TAP, les activités proposées sont intéressantes et l'occasion de belles découvertes. Les enfants et les parents souhaitent

avoir une coupure le mercredi, ne pas venir à l'école, dormir un peu plus, planifier les rendez-vous chez les orthophonistes, médecins, etc. La réforme avec TAP n'avait pas allégé la journée ni la semaine des enfants ; au contraire, ils seraient plus fatigués car obligés de se lever cinq jours et le temps de présence dans les locaux de l'école serait aussi long (classe et activités TAP et périscolaire).

Selon le souhait de la majorité des personnes concernées, la municipalité a proposé de revenir à une semaine de quatre jours. Le Conseil d'école extraordinaire composé du directeur de l'école, des enseignants, d'un parent délégué par classe soit 5 voix, du DDEN et de 2 élus de la commune) s'est exprimé pour revenir à 4 jours (11 pour, 3 contre et 1 abstention). Le Conseil départemental de l'Éducation nationale a répondu positivement à cette proposition ; nous reprendrons donc **un rythme de 4 jours dès la rentrée de septembre.**

Notre école, nichée dans son beau parc arboré au cœur du village, accueille les enfants à partir de 2 ans, de la maternelle au CM2, répartis en 4 classes, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 18 h 30. Les horaires des enseignements sont de 8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 45 à 16 h 30 ; en dehors de ceux-ci un périscolaire de qualité est proposé ainsi qu'un service de restauration.

Si ce n'est pas déjà fait, il est temps de **penser à l'inscription de vos enfants** à l'école, auprès du **secrétariat de mairie (04 77 51 51 11)**. Il se tient à votre disposition ainsi que **Chrystel Tunon (06 89 65 08 56)**, adjointe au maire, pour toute information sur les services que la commune met à votre disposition pour accueillir vos enfants. Dans un cadre très agréable, les enseignants et les agents, dynamiques et motivés, au sein d'une école bien équipée (informatique...), accueilleront vos enfants à partir du **lundi 4 septembre 2017.**

Conseils municipaux (extraits)

18 avril

Lotissement Pré-Battoir : les clauses définies en commission pour l'attribution des lots à 10 €/m² sont :

– Interdiction de spéculer ; la revente pourra avoir lieu au prix de 10 €/m², sous condition d'accord de la Commune.

– Obligation de construire sous 2 ans.

Cette démarche promotionnelle d'une durée d'un an a pour objet l'accueil de familles afin de conserver les quatre classes de l'école communale.

Droit de préemption urbain : le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré AE76 au 4 chemin de Taillis Vert.

Divers :

– Réfection de l'église : un financement participatif est à l'étude.

– Fibre optique : réunion publique repoussée fin septembre 2017.

30 mai

Modification simplifiée du PLU : approbation car aucune remarque.

Adressage : numérotation des zones non numérotées. Cette opération est exécutée à la charge de la commune, l'entretien est ensuite à la charge des propriétaires.

Demandes de subventions : pour les plaques de l'adressage (3 403,91 € HT), un ordinateur au périscolaire (988,96 € HT), le mur rue Pré-Chapelle (23 125,75 € HT).

Subvention aux associations 2017 :

montant total de 11 321 € :

SPA.....	1 073 €/hab.	1 356 €
Cinémalette.....	Convention	1 000 €
École cantonale de musique
.....	Convention	2 765 €
Vélo Club Piraillon	200 €
Radio d'Ici	300 €
Les Amis du Val du Ternay	300 €
Dynamique Piraillonne.....	200 €
Tu Joues ?	300 €
Sou des Écoles.....	1 000 €
Patrimoine Piraillon	200 €
Sporting Club Piraillon.....	1 200 €
Nôel et Partage.....	300 €
Restos du Cœur	300 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	400 €
Judo Club	500 €
Musique à l'Usine.....	convention.....	1 000 €

Droit de préemption urbain : suite au vote du PLU, le conseil municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain sur les zones UB et Ubi. Le Conseil renonce à ce droit pour les immeubles cadastrés AE 368 et 370, 11 rue du Pré-Battoir, AB 107, 108 et 234, 25 rue Peyronnet.

Convention avec Enos : la commune prête à Enos le local situé dans le parc de l'école d'une superficie de 32 m² pour des activités artistiques.

Divers : la requête demandant l'annulation de la préemption par la commune du bien

situé 16-18 av. de Colombier, a été rejetée par le TA de Lyon. Usine Ste-Marie : la rencontre avec les futurs acheteurs et les vendeurs a permis à la municipalité d'exposer son projet de chemin piéton le long de la rivière (de la rue neuve jusqu'à la rue du Moulin).

30 juin

Élections des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs :

Titulaires : Jean-Louis Bariot, Chrystel Tunon, Michel Engelmann. Suppléants : Brigitte Réat, Pierre Schmelzle, Patricia Dumas.

Choix des entreprises pour l'aménagement du carrefour rue Neuve-rue Peyronnet : la commission d'appel d'offres a classé les entreprises en fonction des critères de prix et de qualité technique. Les entreprises choisies sont : Mazet TP pour le Lot1. Démolition (42 270 € HT), Roux Sauzéat pour le Lot2. Mur de Soutènement (15 500 € HT), Briat pour le Lot3. Rejointolement (11 196 € HT), Rhône-Alpes TP pour la Voirie (15 430 € HT) et Équilibre Environnement pour le désamiantage (12 000 € HT).

Droit de préemption urbain : le Conseil renonce à son droit de préemption urbain pour les immeubles cadastrés AC2, 2 rue Neuve, AB78, 13 rue Peyronnet, AE406, 3 impasse St Joseph.

Divers :

AG de Tu Joues ? : recherche un local de stockage, propose une animation pour les conseillers municipaux

Foot : proposition d'aide matériel pour leurs travaux de réfection de la buvette

École : un conseil extraordinaire se réunira lundi 3 juillet à 18 heures pour statuer sur le retour à la semaine à 4 jours. Les résultats de la consultation des parents, des enfants et des enseignants sont favorables au retour à la semaine à 4 jours.

17 juillet

Ligne de Trésorerie : vu l'importance des travaux en cours et l'attente des subventions, il faut un crédit relais de 150 000 € (emprunt à taux fixe sur 2 ans avec remboursement possible sans frais). Vu les offres, celle du Crédit Agricole est retenue.

Banques

Taux fixe Frais dossier

Crédit Mutuel	1,20 %.....	150 00 €
Banque Postale.....	0,45 %.....	400 00 €
Crédit Agricole	0,35 %.....	125 00 €
Caisse d'Épargne	0,39 %.....	150 00 €

Rythmes scolaires : suite aux différentes consultations et à la réunion du conseil d'école du 3 juillet 2017, le conseil municipal se prononce pour le retour à la semaine de 4 jours et la suppression des TAP (temps d'activité périscolaire).

Subventions aux associations : les JSP demandent une subvention pour un projet d'achats de vêtements de sport. Vu leur bilan financier (plus de 10 000 € en banque), pas

d'accord de subvention.

Subvention de 400 € à La Classe 2019 pour la vogue 2017.

Une participation de 800 € pour la fête *Tables sorties* sur le thème des années 1900 qui aura lieu pendant le week-end des Journées du Patrimoine. Cette action s'inscrit dans les conclusions d'une commission « Ateliers du Futur ».

Droit de préemption urbain : renoncement pour l'immeuble cadastré AC217, 2 impasse du Ternay.

Divers :

– Un grand merci à tous les bénévoles qui ont animés le 13 juillet 2017.

– Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement progressent bien, l'entreprise Faurie TP sera en congés à partir de la semaine 30.

– Les travaux de voiries ont été réceptionnés. L'ancienne boucherie est vidée, rdv avec les entreprises pour la démolition et l'aménagement du parking le 21 juillet.

– Agrandissement de la brasserie, achat du terrain en négociation avec Méca+, appui de la commune.

– Gens du voyage : diagnostic complet en cours, pour la CCMP.

– Installation d'une wifi public, 15 €/mois, et 500 € pour l'installation de la borne.

– Aventure jeux : bon retour, proposition d'achat pour l'école, ainsi que d'un jeu de loie *Patrimoine Piraillon*.

L'association **Vivre et Aimer** organise une randonnée pédestre *différente* destinée aux couples et aux familles. Occasion d'expérimenter, le long du circuit, une façon ludique et originale pour mieux communiquer dans le couple.
www.vivre-et-aimer.org

**Randonner...
.....autrement !**

Un temps en couple
Dialoguer, Echanger
Marcher en famille
Un moment de qualité à 2

Course aux trésors pour les enfants

**Dimanche 24 sept 2017
St Julien Molin Molette**

Deux circuits de 3,4 ou 6,3 km.
Départs de 9h30 à 11h devant la Mairie.
Collation à l'arrivée avec possibilité de repas tiré du sac

www.vivre-et-aimer.org
larando26-07@vivre-et-aimer.org

Vivre & Aimer

Juillet, août, septembre : dates à retenir

- **21 juillet** : Cinémolette 21h *Ava*
- **22 juillet** : Atelier du Futur 10h en mairie
- **26 juillet** : stage Les Oiseaux rares : scène ouverte au public, *Musikalusine*
- **28 juillet** : stage Les Oiseaux rares : spectacle final, *Musikalusine*
- **30 juillet** : Cinémolette 21h *Visages, villages*, documentaire
- **du 11 au 14 août** : Vogue de la Classe
- **14 août** : Pétanque de la Vogue, Cercle Jeanne d'Arc
- **du 19 au 21 août** : Stage La marche absorbante, *La Trisande*
- **du 19 au 26 août** : pétanque inter-sociétés, Cercle Jeanne d'Arc
- **26 août** : Cinémolette, Conférence gesticulée
- **2 septembre** : Challenge Pichon, 32 simples, 3 et 4 divisions, *Boule du Ternay*
- **8 septembre** : Cinémolette
- **9 septembre** : Challenge Jean-Pierre Chomérat, *Boule du Ternay*
- **9 septembre** : Montée chronométrée, *Vélo-club Pirailon*
- **15 septembre** : Cinémolette
- **16 septembre** : Tables sorties, *Atelier du Futur*
- **16 septembre** : Le Jeu de l'Oie, *Patrimoine Pirailon*
- **16 et 17 septembre** : Journées européenne du Patrimoine, *Patrimoine Pirailon*
- **15 septembre** : Cinémolette, documentaire
- **24 septembre** : Randonner... autrement, Asso. Vivre et aimer
- **1^{er} octobre** : La Molinette, randonnée pédestre, *Sou des Écoles*
- **6 octobre** : Cinémolette
- **14 octobre** : Grimpée cycliste Pierre Latour, *Vélo-club Pirailon*
- **15 octobre** : Cinémolette
- **26 octobre** : Cinémolette, documentaire



Le Sporting-Club Pirailon champion de Drôme-Ardèche en 3^e division

Dimanche 18 juin se jouait la finale face à Glun pour le titre de champion de 3^e division Drôme-Ardèche.

La rencontre avait lieu sur le stade de Porte-les-Valences. Pour l'occasion un car était affrété mais malgré ce dernier énormément de supporters sont venus par leurs propres moyens, près à chauffer le stade !

Les premiers supporters arrivés rencontrent leurs vis-à-vis de Glun et sympathisent rapidement.

Les joueurs débutent la rencontre sous un soleil de plomb, les Pirailons ne tardent pas à s'illustrer notamment sur des débordement et des centres dangereux.

20^e minute : Ulrick, à bout portant, ouvre le score pour les Pirailons. Glun 0 - 1 SCP.

Les chants des loups redoublent dans le stade !

Les deux équipes regagnent les vestiaires sur ce score. De retour, les Pirailons semblent bien maîtriser leur sujet sans prendre aucun risque.

Mais plus on avance dans cette seconde mi-temps, plus les contre-attaques du SCP se montrent tranchantes. La meute de loups est en place, quand l'un des leurs, Mathieu à presque 30 m du but décoche une frappe qui lobe le portier de Glun : 0 - 2 !



Les supporters explosent de joie, c'est presque fini, il savent que ce deuxième but est synonyme de titre. Mais pas le temps de souffler ! Chris se mêle à la fête et part tromper à son tour le gardien adverse : 0 - 3 !

C'est l'arrêt de jeu, de la folie pure chez les supporters qui s'embrassent, n'osant croire à ce qui arrive !

Puis, nous l'avons tous entendu... Le coup de sifflet final ! WE ARE CHAMPIONS !

S'ensuit des moments de partage incroyables, des moments qui pourraient servir d'exemple dans le football pro !

Les Pirailons ne sont pas près d'oublier ces supporters de Glun avec qui ils ont fraternisé ; de même il faut féliciter tous les bénévoles de Porte-les-Valences ainsi que le District pour l'accueil qui nous a été réservé !

De retour à Saint-Julien, les joueurs pirailons se sont rendu place de la Mairie pour chanter leur victoire !

M. le Maire les ayant rejoint avec le correspondant local de presse, ils revenaient tous au stade pour un barbecue entre joueurs, dirigeants et supporters.

Les dirigeants et entraîneurs du Sporting-

Club peuvent être fiers de cette victoire puisque il s'agit de la plus haute qualification du club depuis sa création !

Aventures-jeu



Les sacs Aventures-jeu sont enfin disponibles à Saint-Julien au Syndicat d'Initiatives, au tabac-presse, à la boulangerie et au bar des Arcades, au prix de 13 €.

